



FO-DGFIP
est la seule organisation syndicale à revendiquer le
droit au retour dans le département d'origine
pour les agents promus de C en B.



Parce que le gain indiciaire obtenu en cas de promotion par concours ou liste d'aptitude ne permet pas à l'agent de financer des frais de double résidence et met en danger son équilibre familial.

Parce qu'une promotion ne doit pas être une sanction !

5 SCRUTINS
EN CAPL,
AU CTL,
EN CAPN,
AUX CCP,
AU CTM

LE 4 DÉCEMBRE
**PRIORITÉ
AUX AGENTS**

**VOTRE VOIX
PEUT TOUT
CHANGER**

5 SCRUTINS
EN CAPL,
AU CTL,
EN CAPN,
AUX CCP,
AU CTM